



POUR PARUTION IMMEDIATE

CONTACT:

Dr. David Donat-Cattin, Directeur, Programme du
Droit International et des Droits humains de PGA
T: +1.212. 687 7755 ext. 105 (New York)
cell. +1 917 340 7931
donat@pgaction.org

**LES PARLEMENTAIRES PRESENTENT LE CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU DE PRENDRE DES MESURES
POUR ARRETER L'IMPUNITÉ AU DARFOUR, EN SOUTIEN AU RAPPORT DE CE JOUR DU PROCUREUR DE
LA COUR PENALE INTERNATIONALE**

New York, le 5 décembre 2007 – **Le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Mr. Luis Moreno Ocampo**, a présenté ce matin les preuves au Conseil de Sécurité de l'ONU, des échecs continus et répétés du Gouvernement du Soudan à coopérer avec la CPI dans l'arrestation et la remise des deux chefs soudanais sous mandat d'arrêt de la Cour, Mr. Ahmad Harun, Ministre d'Etat pour les Affaires Humanitaires du Soudan, et Mr. Ali Kushaib, chef des milices "Janjaouid". Ils sont et accusés d'avoir commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre lors du conflit du Darfour. Le Conseil de Sécurité doit maintenant prendre acte de la gravité de la violation de sa Résolution 1593 (2005), qui déclencha l'intervention de la CPI au Darfour, selon le Chapitre VII de la Charte des Nations Unie, et agir, afin que le Soudan s'acquitte de ses obligations internationales. L'inaction du Conseil de Sécurité, face à ces évidences, ne ferait que miner la crédibilité et l'efficacité sur le long terme de l'organe le plus haut placé des Nations Unies.

"Selon le Statut de Rome de la CPI, lorsque le Conseil de Sécurité réfère une situation à la Cour, lui-même doit prendre toutes les mesures possibles en droit international pour s'assurer que l'Etat visé coopère pleinement avec la Cour", a dit la **Sénatrice Raynell Andreychuk du Canada**, qui s'exprimait au nom de l'Action Mondiale des parlementaires (PGA), un réseau mondial de Parlementaires de 117 Parlements, et qui fait la promotion de l'universalité et l'effectivité de ce nouveau système de justice pénale internationale. *"La CPI est l'institution judiciaire d'un système où le pouvoir d'exécution est la prérogative des Etats membres, et, dans ce cas particulier, du Conseil de Sécurité",* a affirmé la Sénatrice, qui préside le Comité des Droits Humains du Sénat canadien, et le Programme de Droit International de PGA.

Les membres de PGA appellent l'ONU et ses Etats membres à utiliser tous les outils disponibles de la Communauté Internationale pour arrêter la violence et mettre une fin à l'impunité au Darfour. *"Il y a une responsabilité à protéger les vies et la dignité des populations civiles",* a rappelé le **Sénateur Tadashi Inuzuka du Japon**, Vice Responsable du Programme de Droit International et Droits Humains de PGA. *"Le Japon a rejoint la CPI avec le soutien unanime des Parlementaires japonais, et est devenu le 105e Etat partie au Statut de Rome en juillet 2007, car nous croyons que la Cour a un mandat crucial de prévention et de punition des crimes les plus sérieux, qui choquent la conscience de l'humanité, tels que ceux commis au Darfour ces quatre dernières années"* a observé le Sénateur de Nagasaki, qui s'est lui-même rendu au Darfour en août 2006.

Les législateurs de partout ont uni leur voix afin de presser le Conseil de Sécurité à remplir son mandat. *"La Communauté Internationale doit envoyer un signal clair que la commission d'atrocités telles que le meurtre, la torture, ou le viol, de populations sans défense est inacceptable, et que la paix ne peut pas être construite tant qu'il y aura 2.5 millions de gens déplacés dans des camps, dans ou hors du Soudan",* a dit le **Sénateur Bassey Ewa-Henshaw du Nigéria**, membre du Conseil International de PGA. *"Il est nécessaire d'avoir des négociations pour la paix, mais il n'y aura pas de solution durable au conflit si l'Etat de Droit n'est pas réaffirmé, et les droits fondamentaux, respectés",* a ajouté **Dr. Ra'ed Qaqish MP de Jordanie**, membre de bord de PGA.

"Paix et justice sont inséparables, et l'incapacité de la Communauté Internationale à enrayer les massacres au Darfour doit s'arrêter", a dit le **Professeur Vittorio Prodi, MPE d'Italie**, qui préside le Groupe de PGA au Parlement Européen. *"J'appelle le Conseil de Sécurité et sa Présidence, l'Italie, à soutenir sans ambages la requête soumise par le Procureur de la CPI: les preuves présentées aujourd'hui à New York ne permettent aucune excuse pour un manquement à*

agir d'une façon appropriée et proportionnée dans la quête de justice des victimes d'atrocités au Darfour", a conclu le Professeur Prodi, soulignant le rôle actuel et la responsabilité de l'Italie, dont le Représentant permanent à l'ONU, l'Ambassadeur Spatafora, préside également le Comité des Sanctions du Conseil de Sécurité.

Le Président de PGA, le **Sénateur Alain Destexhe de Belgique**, a réitéré son point de vue selon lequel *"le Darfour ne doit pas devenir un autre Rwanda, à cause de l'inaction de la Communauté Internationale. Aujourd'hui, le Conseil de Sécurité de l'ONU peut finalement prendre des décisions soutenant pleinement le travail de la CPI, une institution que les Parlementaires de partout dans le monde soutiennent, car la justice doit devenir une composante centrale des relations internationales: le Soudan est un membre des Nations Unies, et il doit donc s'acquitter de la Résolution 1593, adoptée sous le Chapitre VII de la Charte de l'ONU", a dit le Sénateur Destexhe, faisant écho à la juste demande de la CPI au Conseil de Sécurité de remplir son mandat. Le Procureur Moreno Ocampo a exprimé mieux que personne à l'ONU ce matin le défi historique que doit relever cette institution, qui accueille en ce moment la VI session de l'Assemblée des Etats Parties de la CPI: "Le Conseil de Sécurité doit s'assurer que sa Résolution 1593 (2005) est suivie, et que le Gouvernement soudanais coopère pleinement et immédiatement en arrêtant et remettant Ahmad Harun et Ali Kushayb. La Justice internationale contribuera alors à arrêter les crimes au Darfour. Les victimes ne demandent pas moins."*

PGA - www.pgaction.org

L'Action Mondiale des Parlementaires est un réseau de plus de 1300 parlementaires de 117 Etats qui ont travaillé les 17 dernières années en faveur de l'établissement d'une cour pénale internationale permanente. Les membres de PGA ont mené, fait la promotion, et été les auteurs d'initiatives de ratification et d'implantation du Statut de Rome dans 60 des 105 Etats parties actuels de la CPI, parmi lesquels quelques uns des Etats ayant le plus récemment rejoint la CPI – le Japon en 2007, le Kenya, la République Dominicaine et le Mexique en 2005, ainsi que l'Union des Comores en 2006.

PGA a le soutien de la Commission Européenne (CE), des gouvernements de Belgique, des Pays-Bas, et de Suisse, ainsi que le soutien général des gouvernements du Danemark et de la Suède.